L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureau: No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 10 SEPTEMBRE 1887.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite entre le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

LA NORMANDIE, Kersabiec, samedi, 10 sept.
LA BOURGOGNE, Frangeul, samedi, 17 sept.
LA CHAMPAGNE, Traub, samedi, 24 sept.

Prix du passage pour le Havre.

Première cabine (vin compris) ....$80 et $100
Deuxième classe $60

Billets aller et retour à prix réduits.

Entrepont $25, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Pour fret et passage, s'adresser à
J. B. DODART, Agt.,
61 rue Carondelet.

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant Mercredi 14 septembre à 8 A. M.

Cette ligne se compose des steamers suivants: KNICKERBOCKER. HUDSON. LOUISIANA. NEW ORLEANS.

Le steamer LOUISIANA, Capt. Gager.

partira de son quai au pied de la rue Toulouse

ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1|2 P. 0|0

Passage—Cabine $40
Entrepont 20

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.

Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.,
4 mai—1 an Rue Carondelet No 41

MANDEVILLE, COVINGTON ET LES SOURCES D'ABITA.

Le Steamer New Camelia.

A partir du 4 juin 1887, quittera Milneburg à l'arrivée des trains du chemin de fer Pontchartrain, au dépôt des passagers du L. & N. au pied de la rue Canal, comme suit:

Les Lundis et Jeudis, pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville, et Old Landing à ....1 p. m.
Les Mardis, Vendredis et Samedis, pour Mandeville, Lewisburg et Madisonville, les samedis prolongeant sa course jusqu'à Old Landing à ....4 p. m

EXCURSIONS.

Les Mercredis, pour Mandeville et Old Landing à ....8 a. m.
Les Dimanches pour Mandeville et Old Landing à ....6:45 a. m.
Les Mercredis, pour Mandeville et Madisonville à ....6 p. m.
Les Dimanches, pour Madisonville directement à ....6 p. m

DE RETOUR.

Le bateau quittera Madisonville les lundis, mercredis, jeudis et samedis à ....5 a. m.
Old Landing les mardis et vendredis à ....6 a. m.
Old Landing les mercredis et dimanches, jours d'excursions à ....2 p. m

Les eaux et le temps le permettant, le bateau partira.

Prix pour Mandeville et Madisonville (pour chaque voyage) 50 cts. à Old Landing et au dessus de Madisonville (pour chaque voyage) $1.00.

Jour d'excursion, aller et retour, pour tous les points $1.00.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à l'extrémité de la rue Girod.

W. G. COYLE, Agent,
No. 47 rue Carondelet.

CHEMINS DE FER.

Queen and Crescent Route

New Orleans & Northeastern Railroad.

La ligne la plus directe et la plus prompte pour Birmingham, Chattanooga, Cincinnati et tous les points dans l'Est et au Nord.

POUR LE NORD.

	No. 2.	No. 6.
Dep. Nlle Orléans	9:00 a. m.	8:35 p. m.
Dep. Hattiesburg	1:10 p. m.	12:25 a. m.
Arr. Meridian	4:20 p. m.	3:20 a. m.
Arr. Birmingham	10:30 p. m.	10:10 a. m.
Arr. Chattanooga	4:30 a. m.	5:30 p. m.
Arr. Lexington	3:15 p. m.	3:43 a. m.
Arr. Cincinnati	6:42 p. m.	6:40 a. m.

POUR LE SUD.

	No. 1	No. 5.
Dep. Cincinnati	7:55 a. m.	9:00 p. m.
Dep. Lexington	11:25 a. m.	11:59 p. m.
Dep. Chattanooga	10:00 p. m.	9:15 a. m.
Dep. Birmingham	4:30 a. m.	4:00 p. m.
Dep. Meridian	10:10 a. m.	11:15 p. m.
Dep. Hattiesburg	1:30 p. m.	2:15 a. m.
Arr. Nlle Orléans	5:30 p. m.	6:15 a. m.

J. M. KNIGHT, Agent de Billets.
34 rue St Charles.
4 sept au 1 janv 1888

Heures de départ et d'arrivée des trains du Chemin de fer Pontchartrain

DÉPART.

	Rue du Canal.	Jonct. Pontch.	
	A. M.	A. M.	
Spécial pour pêcheurs	3:45	4:00	Dimanches
	....	5:30	Tous les jours.
Train de bat	6:45	7:00	Dimanches.
	....	7:00	Tous les jours.
	....	8:00	Tous les jours, excepté mercredi.
Train de bat	8 10	8:20	Mercredis.
	9.10	9:30	Lundi, Mercredi, Jeudi et Samedi.
	....	9:30	Tous les jours.
	....	10:30	Tous les jours.
	11:35	11:45	Mardi et Vendredi
	....	11:45	Tous les jours.
	P. M.	P. M.	
	....	1:00	Tous les jours.
Train de bat	1.00	1:10	Lundi et Jeudi.
	....	2:00	Tous les jours.
	....	3:00	Tous les jours.
	....	3:30	Tous les jours.
	....	4:00	Tous les jours.
Train de bat	4.00	4:10	Mardi, Vendredi et Sam.
	....	4:30	Tous les jours.
	....	5:00	Tous les jours.
	....	5:30	Tous les jours.
	....	6:00	Tous les jours.
Train de bat	6.00	6:10	Dimanche et Mercredi.

De 2 h. P. M. à 10:30 P. M., les trains partent de la jonction Pontchartrain toutes les demi-heures, tous les jours, excepté le dimanche. Le dimanche, tous les trains, après 3 h. P. M., partent de la rue du Canal et y arrivent. Tous les trains avec des passagers pour le bateau, partent de la rue du Canal et y arrivent, tous les jours.
15 mai

LOUISVILLE, NEW ORLEANS —AND— TEXAS RAILWAY.

MISSISSIPPI VALLEY ROUTE.

Arrivée.		Départ.	
No 1	9 15 A. M.	No 2	4 45 P. M.
No 3	6 00 A. M	No 4	10 06 P. M.
No 5	7 30 P. M.	No 6	8 15 A. M.

Excursions du Dimanche.

Arrivée ....8.46 P. M. | Départ ....8 00 A. M.

Les trains Nos 1 et 2 font un service quotidien entre la Nouvelle-Orléans et Memphis: les Nos 1 et 2 ont des chars Buffet Pullman entre la Nlle Orléans et Louisville, les Nos 3 et 4 ont des chars dortoirs Pullman entre la Nlle-Orléans et St-Louis, par la voie de Little Rock.

Des correspondances de trains se font à Harriston pour Natchez et N. J. et O.; à Vicksburg avec le V. S. & P. V. et le M. R. R.; à Memphis avec la Gulf Route, Newport News & Mississippi Valley Railroad, L. & N. M. & C. et d'autres lignes, aussi à St. Louis pour Chicago, Minnesota et Wisconsin, où sont les lieux de plaisance.

JOHN BRADLEY,
Agent Général.
E. W. HOW, G. P & P. A.
R. F. REYNOLDS,
4nov Agent Commercial.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans, du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Atlantic System via Morgan's La. & Tex. R. R. Pa. Co.

Départ de la N-Orléans	Arrivée à la N-Orléans
Pacific Express, daily ....7:15 am	Atlantic Express, daily ....8:10 pm
San Antonio Express, daily ..7:20 pm	New Orleans, Express, daily ..8:05 am

Chars-dortoirs entre New-Orléans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers entre la Nlle-Orléans, Galveston et Dallas par le San Antonio and New Orleans Express.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars-dortoirs à retenir tous les jours au bureau coin Magazine et Natchez.

A. C. HUTCHINSON, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.
17 mai—1an

Quinzième Etat Annuel —DE LA— Compagnie d'Assurance Teutonia

De la Nouvelle Orléans.

La compagnie conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année expirant le 31 décembre 1886.

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie $147,961 53
Sur les risques maritimes 14,025 64
Sur les risques de rivières 13,829 57
$175,816 74
Primes non acquises pour 1885. ....68 676 43
$244,493,17

A déduire:
Pertes payées sur les risques d'incendie. $61,594 93
Pertes payées sur les risques maritimes. 8,687 43
Pertes payées sur les risques de rivières. 8,395 34
Refraction et commission 20,109 90
Réassurances 29,178 01
Primes remboursées. 9,737 83
Dépenses d'agence 1,138 27
Dépenses, taxes, licences moins l'intérêt ....9,125 19 — 147,966 90
$96 526 27

Réserves pour primes non payées acquises 13 déc. 1886 ....$60,536 55
Ix pour cent intérêt sur le capital pour l'année 25,000 00
Réserves pour pertes non ajustées 7,600 44
Surplus ....3,389 28 — 96,526 27

ACTIF.

Argent comptant ....$ 42,701 48
Bons des Etats Unis valeur du marché 38,531 25
Bons consolidés de la ville cours du marché 129,903 50
Autres valeurs et bons cours du marché 11,450 00
Prêts sur hypothèques 78,291 66
Propriétés foncières 37,750 00
Prêts sur valeurs collatérales 56,990 00
Billets à prime et billets à recevoir 4,795 90
Primes en cours de collection 24,192 48
Meubles de bureau 1,000 00
$414,606 27

PASSIF.

Capital $250,000 00
Fonds de réserve 80,000 00
Réserves pour primes non acquises 60,536 55
Intérêt dividende non payé 560 00
Pertes non ajustées 7,600 44
Surplus 3,389 28
Intérêt sur le fonds capital dû janvier 1887 ....12,500 00
$414,606 27

L'état ci dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

W. B. SCHMIDT, Président.
F. RICKERT, Vice Président,
ALBERT P. NOLL, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, à la Nouvelle Orléans, le 15 janvier 1887.

A. HERO, Jr., Notaire Public.

A une réunion du Conseil de Directeurs de cette compagnie tenue le 13 courant, il a été décidé de payer sur demande un second intérêt dividende semi annuel de **Cinq pour cent** sur le fonds capital faisant **dix pour cent** pour l'année 1886.

CONSEIL DE DIRECTEURS.

H. BUDDIG, FRANK RODER.
THEO. BERCKSON, J. E. RENGSTORFF,
J. B. CAMORS, F. RICKERT,
M. FRANK, LOUIS RUCH,
R. FROTSCHER, A. G. RICKS,
F. FISHER, F. RICKERT, Jr.,
H. R. GOGREVE, WM. B. SCHMIDT,
S. AYMAN, H. SCHULZE,
JULIUS KEIFFER, LOUIS SCHWARZ,
J. H. KELLER, J. G. SPOR,
C. H. MILLER, JAS J. SCHMIDT,
JOHN NELSON, HY. WELLMANN.

Quinzième Etat de Situation —DE LA— Compagnie d'Assurances du Peuple

De la Nouvelle-Orléans.

Conformément aux dispositions de sa charte la compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires durant l'année finissant le 31 Déc. 1886:

PRIMES REÇUES:

Sur risques d'incendie $104,349 76
Sur risques de rivière 2,892 52
Sur risques de mer ....2,442 74 — $109,685 02
Ajoutez: primes non acquises de 1885 ....32,267 06
$141,952 08

A déduire:
Primes remboursées, cap. éleés. réfraction $29,171 54
Réassurances ....6,015 57 — 35,1[illegible]
$106,764 97

Pertes, etc., payées durant la même période—
Sur incendies $92,459 96
Sur les rivières 1,092 70
Sur les mers 1,314 37
Taxes d'Etat et de ville, Corps de Sauvetage, Board of Underwriters, traitements des employés, frais divers, moins sauvetage et intérêt ....15,869 21 — $110,736,24
$3,971 27

ACTIF.

Comptant $2,696 79
Primes en voie de recouvrement 17,368 15
Immeubles 36,782 49
Actions de banques et autres 26,684 79
Meubles et installation de bureau 2,370 25
Billets garantis par nantissements 3,819 68
Billets garantis par hypothèques 8,608 06
Billets à recevoir 2,060 27
$110 390 48

Ce qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.

ERNEST PRAGST, Président.
M. POPOVICH, Vice-Président.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Fait et signé pardevant moi, ce 22me jour anvie 1887.

J. BEND [illegible]L, Notaire.

INSTITUTION CURTO.

Pensionnat et Externat,

Coin St-Philippe et Prieur

Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offerts aux élèves sans prix extra.

Il y a un cours d'Espagnol et d'Allemand.

7 août—

Succession de Lorenzia Dugas, femme décédée de Joseph O. Richard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21,961—Attendu que Joseph O. Richard a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Lorenzia Dugas, sa femme décédée: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.
2sept—2 7 11

Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands de la Nouvelle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

Trente-deuxième Etat de Situation Annuel.

Conformément aux exigences de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues durant l'année expirant mai 1887, y compris les primes non acquises de la précédente année—

Primes sur les risques d'incendie $185,875 30
Primes sur les risques de mer 6,577 07
Primes sur les risques de rivières 4,703 65
Total des primes $197,156 02
Moins les primes non échues. 54,874 00
Primes nettes acquises à la date du 31 mai 1887 ....$142,282 02

Pertes payées—
Sur risques d'incendie $50,345 05
Sur risques maritimes 3,078 48
Sur risques de rivières 1,523 90
Taxes et dépenses, moins l'intérêt 8,355 98
Réassurances et primes remboursées ....19,627 13 — 77,930 54
Profits $64,351 48
Moins 7½ 0|0 dividende payé. $45,000
Réserve pour les réclamations non ajustées ....15,000 — 60,000 00
En plus 4,351 48

La Compagnie a l'actif suivant:

Immeuble $252,327 06
Actions de Banques, de Compagnies de Chemins de fer et autres 56,736 77
Billets garantis par hypothèques et nantissements 104,939 95
Billets à recevoir 54,724 51
Primes en voie de recouvrement 22,572 97
Action de la compagnie du chantier "Dry Dock" de Vallette 11,362 50
Jugements sur les billets hypothécaires 4,335 00
Comptant en caisse 35,772 25
$542,771 01

L'exposé qui précède est une copie juste, vraie et exacte des livres de la Compagnie.

G. W. NOTT, Secrétaire. P. FOURCHY, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle Orléans.

Fait et signé pardevant moi le 13me jour du mois de juin 1887.

N. B. TRIST, Notaire.

DIRECTEURS:

D. A. Chaffraix, Jos A. Shakspeare,
M. W. Smith, W. H. Bofinger,
Paul Capdevielle, Jac B. Lallande,
Aristide Hopkins, D. Fatjo,
Paul Fourchy, U. Bassetti,
Allen McLellan
14 juin—1m

20me Etat de Situation Annuel —DE LA— Compagnie d'Assurances Germania

De la Nouvelle-Orléans.

Conformément aux exigences de sa charte, la compagnie publie son état de situation pour l'année prenant fin le 31 décembre 1886:

Primes d'incendie $175,959 67
Primes de mers 4,306 08
Primes de rivières 2,240 24
Primes totales $182,505 99
A ajouter: Risques non expirés de 1885 ....41,769 60
Primes totales $224,275 59
A ajouter Intérêt, profit et pertes, etc 23,813 96
Moins traitements et dépenses générales. 12,114 68 — 11,699 28
Fonds de surplus de 1885 ....17,000 00
Total $252,974 87

Pertes payées—
Sur les incendies 60,172 06
Sur les mers 494 41
Sur les rivières 4,498 46
$65,164 93
Réassurances 36,483 42
Rétractions et primes remboursées 51,635 06
Taxes d'Etat et de ville, Bureau des Underwriters, corps de sauvetage, souscriptions ....9,271 54 — 162,554 95
Surplus total $90 419 92

Réserve pour—
Primes non acquises 37,801 16
Pertes non payées 13,251 74
Dividende 5 0|0 déclaré et payé en juillet 1886 ....10,000 00
Dividende 5 0|0 déclaré en janvier 12 1887 ....10,000 00
Fonds de surplus de 1886 ....19,367 02
$90,419 92

ACTIF.

Bons à primes 596 42
Primes en voie de perception 29 992 88
Prêts et nantissements 17,970 00
Prêts et hypothèques 6,225 00
Bons des Etats-Unis et d'Etat, Bons de ville consolidés et Bons à primes de ville 113,404 00
Actions d'assurances et autres, valeur sur le marché monétaire 500 00
Bâtisse 51 rue du Camp et autre immeuble 78,119 11
Meubles de bureau et installation 2,532 75
Argent en banque 28,079 76
Total $280,419 92

Cet exposé est une copie exacte des livres de la compagnie.

[Signé] H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et souscrit pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 14me jour de janvier 1887.

W. O. HART, Notaire.

Le Bureau de Direction s'est réuni le 13 de ce mois, et, après avoir placé au crédit du fonds de surplus $2,267 02 formant un total de $19,567 02, a déclaré un second dividende semi annuel de 5 pour cent faisant 10 pour cent d'intérêt pour l'année sur le capital pour l'année finissant le 31 décembre 1886, dividende payable sur demande.

DIRECTEURS.

H. ZUBERBIER, JAS D. EDWARDS,
J. J. WECKERLING, LOUIS GRUNEWALD
J. HASSINGER, P. W. DIELMAN,
GEO. H. BRAUGHN, JOHN THORN,
FRANK VATTER, J. B. MEYERS,
HERM. CURTIUS, A. G. RICKS,
J. J. LANGLES, W. W. HUCK,
J. E. MERILH, C. B. FISCHER

Joseph Pinta vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 19,590—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Thomas Duffy, shérif civil et syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.
31 août—31—sept 4 9

ASSURANCES

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

No. 3 rue Carondelet.

Conformément aux exigences de sa charte la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie l'exposé suivant de ses affaires du 1er janvier au 31 décembre 1886:

Primes d'incendie $277,197 19
Primes maritimes 19,946 52
Primes de rivières 10,846 17
$307,989 88
Primes acquises de 1885 ....71,482 96
Total des primes ....$379,472 8[illegible]

A déduire—
Primes non acquises de 1886 ....$75,785 78
Primes remboursées 80,884 78
Réassurances 7,827 61
$164,498 17
Primes acquises nettes $214,974
A ajouter— Intérêt, loyers, sauvetage 24,190 47
Revenu net $239,165 15

A déduire—
Pertes sur les incendies de 1885 ....$48,374 83
Pertes sur les incendies de 1886 ....142,873 39 — $191,248 22
Pertes sur les mers en 1885 ....382 4[illegible]
Pertes sur les mers en 1886 ....17,959 76 — 18,342
Pertes sur les rivières en 1885. ....5,706 11
Pertes sur les rivières en 1886. ....906 85 — 6,612 96
Pertes payées $216,203 39
Commissions 16,181 38
Taxes d'Etat, de ville et licenses 5,892 24
Dons charitables 848 10
Dépenses imposées par la loi, honoraires d'avocat 1,069 80
Board of Underwriters corps de Babcock et de Sauvetage 4,405 07
Dépenses générales et salaires 38,798 99
Dividende de jan 1886 $12,500 00
Profits et pertes ....25,905 41 — $38,405 41
$321,905 03
Excédant pertes et dépenses en sus des revenus $82,739 88
Pertes ajustées 32,861 20
$115,601 08

La Compagnie a l'actif suivant, valeur sur le marché le 31 décembre 1886:

Comptant en banque 26,406 05
Bons des Etats-Unis 4 pour cent, Bons de première hypothèque du Levee Steam Cotton Press, de la Bourse au Coton de la Nouvelle-Orléans, de la compagnie des Water Works de la Nouvelle Orléans, de la compagnie du chemin de fer de la ville de la Nouvelle-Orléans, la compagnie de pompiers de St Bernard, du bataillon d'artillerie de Washington, des bons de ville consolidés et des bons à prime 233,995 00
Actions du N. O. City R. R. Co., de la Banque Nationale de l'Etat, du Vallette Dry Dock Co. du N. L. Jockey Club, de la Bourse au Coton de la Nlle Orléans et de l'association du cimetière de la Métairie 30,560 00
Billets de première hypothèque prêts sur demande garantis par des securités et billets à recevoir pour primes 85,971 75
Immeubles divers et meubles de bureau 70,774 50
Primes en cours de collection 35,375 86
Dû par des compagnies d'assurances 2,905 64
Comptant en la possession d'agents de compagnies en Europe 487 52
Mandats d'Etat et de ville 1,314 75
Intérêt sur des billets hypothécaires 3,908 85
Au crédit du [illegible] un jugement en faveur de la compagnie $4,940 00
Divers débiteurs ....469 82 — $5,409 82
$497,109 74

L'exposé qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.

[Signé] J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

Fait et signé pardevant moi, le 14me jour de janvier 1887.

[Signé] JAS FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS.

THEO. BRIERRE, JOHN W. HINCKS,
EDW. J. BOLEY, P. POUTZ,
GUST. PITOT, C. DUGAZON,
A. SCHREIBER, D. FATJO,
C. E. SCHMIDT, H. GALLY,
J. TUYES, W. C. C. CLAIBORNE, Jr.

Dix-septième Etat Annuel —DE— L'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

Conformément à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1886:

Primes reçues:
Sur risques de feu $229,184 35
Sur risques de marine 10,142 18
Sur risques de rivière 5,696 66
$245,023 19
A ajouter, primes non acquises de 1885 ....136,280 00
Primes totales $381,303 19
A ajouter, intérêts et profits et pertes 19,476 90
Revenus $400,780 09

A déduire, pertes payées
Sur risques de feu ...$169,571 88
Sur risques de marine 16,024 89
Sur risques de rivière 358 19
$186,554 96
Retour de primes et cancellations 10,089 64
Commissions et réfactions (rebates) 41,135 19
Réassurances 25,795 55
Taxes et licences 2,242 52
Dépenses de bureau et d'agences, salaires, bureau des assurances, corps de sauvetage, loyers, publications, etc ....33 064 66 — $298,882 52
Surplus $1,108,970 57
Primes non acquises de 1886 ....$ 70,255 00
Pertes ajustées et non ajustées 30,443 94
Balance ....1,198 63 — $101,89757

ACTIF.

Argent en caisse ....$ 27,116 22
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi 15,000 00
Argent entre les mains d'agents en Europe 3,618 90
$10,000 Bons des Etats-Unis 4 0|0 ....12,700 00
$121,000 Bons Consolidés de la Nlle-Orléans 128,910 00
$56,940 Bons à Primes de la Nlle-Orléans 64,342 20
Primes en voie de recouvrement entre les mains d'agents 30,718 82
Prêts sur hypothèque 47,484 34
Effets à recevoir 2,885 00
Billets à recevoir pour primes 3,408 55
Actions et autres valeurs 12,669 52
Meubles et installations de bureaux 2,500 00
Total $351,353 55

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

G. LANAUX, Président.
GEO. LANAUX, JR., Secrétaire p. t.

Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce 7 janvier 1887.

CHAS G. ANDRY, Notaire.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

Bureau No 38 rue du Camp.

DOUZIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL

Conformément à l'Article 10 de sa Charte, cette Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année qui s'est terminée le 31 décembre 1886:

Primes sur risques d'incendie ....$ 99,705 12
.. .. de rivières 3,399 55
.. .. maritimes 3,427 90
$106,532 57
A ajouter primes non acquises pour 1885 ....29,613 70
$136,146 27

A déduire:
Pertes d'incendie $40,505 97
Pertes de rivières 2,084 50
Pertes maritimes 1,352 95
Réfaction 10,071 41
Réassurances 10,070 71
Primes remboursées 6,802 79
Dépenses, Commissions, Taxes, Loyer Board of Underwriters, Babcock, Corps de patrouille, etc., moins escompte et intérêt ....16,349 82 — $87,137 85
$49,008 42

Réservé pour pertes non réglées $3,431 06
Intérêt déclaré le 1er juillet 1886 ....7,307 23
Intérêt et dividendes déclarés ici 15,318 81
Réservé pour primes non acquises de 1886 ....22,950 82
$49,008 42

La Compagnie possède l'actif suivant:
Billets d'action $4,918 22
Prêts sur nantissement et hypothèque 162,749 29
Billets à ordre 5,336 56
Propriétés foncières 15,000 00
Argent comptant et argent en banque 69,304 94
Primes en voie de collection 39,465 39
Meubles de bureau divers 4,448 53
$301,223 44

PASSIF.

Capital $150,000 00
Réserve pour pertes non estimées 3,431 06
Intérêt et dividendes 24,943 59
Réserve pour primes non acquises, Fonds de réserve et surplus 122,848 88
$301,223 44

L'exposé ci dessus est une copie fidèle et exacte prise dans les livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

R. H. BENNERS, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, ce 19e jour de janvier 1887.

W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1887.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt et les dividendes suivants, sur demande:

DIX POUR CENT d'intérêt annuel et CINQ POUR CENT d'intérêt sur le capital payé, faisant un total de QUINZE POUR CENT par an.

VINGT CINQ POUR CENT de dividende sur les primes participantes, avant note.

I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

J. ALEXANDER, LEON BERTOLI,
H. H. LEKRHORST, PHIL. BECK.
PETER BLAISE, P. BOAN,
H. ELLERMAN, JNO. FITZPATRICK,
C. T. GAUCHE, CHAS HEMARD,
A. H. ISAACSON, I. N. MARKS,
A. A. MAGINNIS, WASH MARKS,
T. PRUDHOMME, A. H. SIEWERD,
OTTO THOMAN, JNO. EVERETT.
25 janv—Mar Jeu—1 mois

ETAT DE SITUATION —DE LA— New Orleans National Bank

De la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat de la Louisiane.

A LA CLOTURE DES AFFAIRES,
Le 1er août 1887.

ACTIF.

Prêts et escomptes $1,283,903 30
Surtirages 1,232 00
Bons des Etats Unis pour garantir la circulation 200,000 00
Bons des Etats-Unis pour garantir les dépôts 200,000 00
Bons des Etats Unis en main 4,350 00
Autres actions, bons et hypothèques 766,851 25
Dû par agents de réserve 107,059 72
Dû par d'autres banques nationales 57,037 7
Dû par banques d'Etat et banquiers 9,250 91
Propriétés foncières, meubles, etc 109,645 40
Dépenses courantes et taxes payées 6,139 34
Primes payées 106,346 62
Chèques et autres valeurs au comptant 164 42
Echange pour le Clearing House 273,916 24
Billets d'autres banques 64,036 00
Circulation fractionnaire (y compris les nickels) 26 83
Espèces (y compris les certificats d'or du trésor) ....287,[illegible]99 00
Legal tender notes ....262,000 00 — 586,042 31
Fonds de rachat, avec le trésorier des E. U. 5 pour cent de circulation 9,000 00
Total $3,688,858 83

PASSIF.

Capital 200,000 00
Surplus 400,000 00
Profits non divisés 71,269 80
Billets de Banque Nationale en circulation 180,000 00
Dividendes non-payés 250 00
Dépôts individuels à tirer sur chèques 2,329,679 48
Certificats de dépôt sur demande 26 882 48
Certificats de dépôts à échéance 2,000 00
Chèques certifiés 1,571 10
Chèques du caissier en circulation 15,012 75
Dépôts des Etats Unis 182 844 08
Dû à d'autres banques nationales 290,939 01
Dû aux banques et banquiers d'Etat ....52 910 25—2,837,339 00
Total $3,688,858 83

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi: WILLIAM PALFREY, caissier de la Banque ci-dessus, je jure solennellement que l'exposé ci-dessus est véridique au mieux de ma connaissance et de ma croyance.

WM. PALFREY, Caissier.

Fait sous serment devant moi, ce 5ème jour d'août, 1887.

GEO. W. CHRISTY, notaire.

Pour copie conforme:
WM. T. BENEDICT.
C. H. BECK.
JOHN T. MOORE, Jr.
Directeurs.
7août—

Médaille d'OR Paris 1878 — Récompense de 16,600 fr. à Laroche Pour Travaux scientifiques — Médaille d'OR Vienne 1873

QUINA LAROCHE

ÉLIXIR VINEUX

Le **Quina-Laroche** n'est point une préparation banale ou vulgaire; mais le résultat d'études et de travaux qui ont mérité à leur auteur les plus belles récompenses.

D'un goût très agréable, le **Quina-Laroche** contient la totalité des principes des meilleurs quinquinas. Il relève les forces, combat les **Affections d'Estomac**, les **Dyspepsies**, **Anémie**, **Chlorose**, **Maladies de Langueur**, **Fièvres** persistantes. Il aide les **Croissances** difficiles, suites de **Couches**, etc.

PARIS, 22 & 19, rue Drouot.

NEW-YORK, E. FOUGERA ET CIE.

[illegible]

Boîtes.

3 Tchoupitoulas et Valmont.
4 Harmonie et Levée.
5 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Nouvelle.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No. 20
15 Poste de la Cie de Pompe No. 22.
16 H. & L. No. 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Rousseau et Ste-Marie.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Celeste.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et St-André.
29 Market et Levée.
31 Henderson et Levée.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12 Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Nuns.
35 Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
39 Melpomène et Camp.
41 Station des Ecuries, St-Charles,
42 Poste de la Cie de Pompe No 36 Thalie.
43 Franklin et Erato.
47 Gaiennié et Nouvelle Levée.
48 Poste de la Cie de Pompe No 6, St-Joseph
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18, Calliope.
54 Nouveau Bassin et Promenade Triton.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
61 Terpsichore et Franklin.
65 Julia et Levée.
71 Pied de la rue Julia.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Poste de la Cie de Pompe No 5, Girod et C. H.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 Perdido
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
129 Miro et Lafayette.
141 Bienville et Vieille Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste de la Cie de Pompe P. H. & L. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des chars, rue du Canal
214 Vieille Levée et St Philippe
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.
231 [illegible]
232 [illegible]
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No [illegible] Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, [illegible]
241 Poste de la Cie de Pompe No 2, Chemin du Bayou.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, François.
252 Poste de la Cie de Pompe H. L. No 3, Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No [illegible] Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées
316 Claiborne et St-Bernard.
412 Laharpe et White.
413 Amour et Espagne.
414 Poste et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
517 Poste de la Cie de Pompe No [illegible] Grands-hommes.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des Chars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis
61[illegible] Reynes et Dauphine.

SIXIEME DISTRICT (Ville de Jefferson.)

Boîtes.

2 Station des chars, Tchoupitoulas, entre l'Avenue de la Louisiane et rue Télémaque.
4 Coin des rues Télémaque et Magazine
5 Coin des rues Prytanée et Télémaque
6 Coin des rues Apollo et Amelia.
7 Coin des rues Apollo et Marengo
8 Coin des rues Camp et Foucher.
9 Coin des rues Peniston et Coliseum.
12 Coin des rues Magazine et Austerlitz
13 Coin des rues Amelia et Jersey.
14 Coin des rues Constantinople Tchoupitoulas.
15 Coin des rues Marengo et Prytanée
16 Marché Jefferson.
17 Coin de l'Avenue Napoléon et de rue Tchoupitoulas.
18 Station des Chars, Avenue Napoléon et rue St-Charles.
19 Coin des rues Coliseum et Iena.
21 Coin des rues Tchoupitoulas et Valence.
23 Coin des rues Magazine et Valence.
24 Station des Chars, coin des rues Lyon et Pitt.
25 Coin des rues Soniat et Magazine.
26 Coin des rues Soniat et Tchoupitoulas.
27 Coin des rues Joseph et Tchoupitoulas.
28 Station des Chars, coin des rues Magazine et Octavie.
31 Coin des rues St-Charles et Dufossat
32 Coin de la rue St-Charles et de l'Avenue Nashville.
34 Rue Laurel, entre la rue Calhoun le Boulevard Park.
35 Coin de l'Avenue Henry Clay et la rue St-Charles.
36 Louisiana Retreat.
41 Coin des rues Broadway et Levée.
42 Coin des rues St-Charles et Lowline.
43 Bâtisse de l'Exposition.
45 Bâtisse de [illegible]

SIROP DE DIGITALE DE LABÉLONYE

Employé depuis plus de trente ans par les médecins de tous les pays contre les diverses **Maladies du Cœur**, **Hydropisies**, **Bronchites nerveuses**, **Coqueluches**, **Asthmes**, etc., enfin dans tous les troubles de la circulation.

ERGOTINE ET DRAGÉES D'ERGOTINE de BONJEAN

(Médaille d'Or de la Société de Pharmacie de Paris).

La solution d'Ergotine Bonjean est un des meilleurs hémostatiques.—Les Dragées d'Ergotine Bonjean sont employées pour faciliter le travail de l'accouchement et arrêter les hémorrhagies de toute nature.

Dépôt général: LABÉLONYE, Rue d'Aboukir, 99, à Paris

DÉTAIL: DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES DE CHAQUE VILLE

VICHY

Administration: PARIS, 8 Boulevard Montmartre.

Grande-Grille—Affections lymphatiques maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales, calculs biliaires, etc.

Hôpital—Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile inappétence, gastralgie, dyspepsie.

Célestins—Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, albuminurie.

Hauterive—Affections des reins, de la vessie, la gravelle les calculs urinaires, la goutte, le diabète, l'albuminurie.

EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE

Les sources de Vichy, ci-dessus, se trouvent chez MM. PAUL GELPI & BRO., BAULATOUR MARCEL MAJEAU.

DANS LES BONNES PHARMACIES

Sparadrap Révulsif de

THAPSIA

à la Marque de Hippocrate et Gallien

De la Maison DESNOIX

17, Rue Vieille-du-Temple, PARIS

Très efficace pour le traitement externe des **Rhumatismes, Irritations de la Poitrine, Bronchites, Rhumes, Maux de Gorge, etc.**

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Navire John Harvey, Stewart ....expédié 13 août
Steamship El Paso, Quick ....parti 6 sept
Navire Corsica, Partington ....parti 3 sept
Steamship El Dorado, Byrne ....parti 10 sept
Steamship Knickerbocker, Kemble ....parti 10 sept

LIVERPOOL.

Steamship Andean, Fost ....parti 6 août
Steamship Astronomer, Hanney ....parti 18 août
Navire Nettie Murphy, Coeman ....parti 17 août
Steamship Californian, Pickthall ....parti 20 août
Steamship City of Manchester, Brophy ....parti 25 août
Steamship Inventor, Brown ....parti 1er sept
Barque John Watt, Sweetser ....parti 29 août

LIMERICK.

Barque Clyde, Johnson ....partie 27 août

LONDRES.

Steamship Capulet, Ellis ....parti 22 août
Steamship Rydal Water ....en charg 3 sept
Steamship City of Lincoln, Free ....en cha. 3 sept

BARROW, ANG.

Steamship Narverth Castle ....parti 30 août

SWANSEA.

Steamship Capulet, Ellis ....parti 29 août

MIDDLESBOROUGH.

Steamship Panama ....parti 24 août

HULL, ANG.

Steamship Inflexible, Shaw ....parti 18 août
Steamship Kingdom ....parti 26 août

CAPE TOWN.

Steamship City of Liverpool ....parti 10 août

RIO DE JANEIRO.

Steamship Lassell ....parti 23 août
Navire Bona Fides, Henricksen ....parti 21 juil

HAMBOURG.

Navire Hedwig, Minssen ....parti 25 août
Navire Stephan, Meranich ....parti 30 août

MALAGA.

Barque Marcosa, Duran ....parti 6 mai

BARCELONE.

Barque Alejandro Bosh, Arguilague ....par 1 jui

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

Noms	Destination	
STEAMERS.		
Astronomer	Liverpool	2e dist. 10
Alava	Liverpool	1er dist. 27
Architect	Liverpool	Gouldsboro
Ardancorrach	Reval	4e dist
City of Dallas	Belize	1er dis. 15
Chilian		Gretna
Clinton	Havane	Alger
El Monte	New York	Alger
Editor	Liverpool	Pic Tier
Effective	Havre	4e dist 43
E B Ward, Jr	Puerto Cortez	1er dist 15
Floridian	Liverpool	1er dis 21
Gussie	Port Limon	Alger
Intrepid	Gênes	4e dist. 44
Marmion	Puerto Cortez	1er dist. 15
Marseille	Havre	4e dist. 40
S Oteri	Ruatan	1er dist. 15
Viola	Gênes	3e rue
Whitney	....	Alger
Wydale	Brême	4e rue
NAVIRES.		
Ile Marthe	Laid up	3e dist. 27
BARQUES.		
Carmelita	....	3e dist. 26
H L Routh	....	1er dist. 31
Marie Louise	Brême	4e dist. 43
Port Royal	....	1er dist. 36
BRICKS.		
Alfredo		3e dist. 15
GOELETTES.		
R B Locke	....	Pic Tier

Succession de Francis Mahony.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21 950—Division C—Attendu que Bedelia Abberton, veuve de Francis Mahony, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Francis Mahony, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.
sept—3 7 11

Avis aux Créanciers. Département du Trésor.

Bureau du Contrôleur de la Circulation (Comptroller of the Currency).

Washington, D. C., 9 juin 1887.

AVIS.

Aux créanciers de la "New Orleans National Banking Association of New Orleans, La." insolvable.

Un dividende de 2 pour cent, faisant en tout 62 pour cent, a été déclaré en faveur des créanciers de cette association, le 9 juin 1885. La seule valeur qui restât alors et dont on pouvait attendre un dividende futur, consistait en une réclamation contre E. D. LeBreton, fondé de pouvoirs (assignee) de N. S. Williams pour $50,606 83. Une action en recouvrement a été instituée à la Cour de Circuit et le tribunal s'est prononcé contre l'association. Appel ayant été interjeté à la Cour Suprême des Etats Unis, le jugement de la cour inférieure a été maintenu. Il ne sera donc pas payé de nouveau dividende aux créanciers de l'Association dont les affaires vont maintenant être liquidées finalement.

Les créanciers dont ce noms suivent n'ont pas reçu tous les dividendes relevant de leurs réclamations et devront se mettre en rapport directement avec ce bureau.

W. L. TRENHOLM,
Contrôleur de la circulation.
(Comptroller of the Currency.)

M. Aronstein, A. M. Agelasto,
F. Alpuente, A. Alciatore,
Joseph Batt, Joseph Brugers,
A. Baybi & Co., Dr. I Bordes
W. R. Bell, W. R. Bell, adm. aist'r,
B. Benjamin & Co., A. Bedault & Co.,
Louis Bailey, Barcer & De Smet,
L. Bebolet, F. Belden,
J. Braaden, F. Breon,
J. F. Bartholemy, Louis Bauer,
Bornio & Bro., R. Beltran,
C. Barbe, B. E. Barrado,
J. A. Baker & Co, W. Alexandre Bosse,
Jean Balence, J. A. Berduzal,
Samuel Baudera, Comagere & Lambert,
James D. Coleman, F. Calloway, agent,
Amadie Couture, P. Caro,
Lucy Curtis, François Carrere,
Creole Fire Co. No. 9, Cassidy & Miller
P. Casse, agent, P. Casse,
Eugene Conlon, N. Connell,
J. Cassard, L. Charost,
J. H. Chipot, Herman Curtius,
Louis Chaplain, John Crickard,
Etienne Daisso, Dubois & Lamaniere,
Mme Louis De Galla, P. Duchesne,
T. B. Dunbar, A. Deinnotte,
P. Dejan, J. C. Denis,
Arthur Denis, De Suizer Hart & Co.,
Dominique Doux, George Dergan,
O. Drouet, G. M. Doll,
A. Dumestre, M. T. Ducros,
Duvallier & Co., A. De Sainte Gême,
S. Escoffier, Manuel Elliott,
Percival Forgey, Florian Flanga,
F. B. Fleitas, Foley Conger & Co.,
J. K. Fernandez, A. Fusich,
Fritz & Branden, Charles Fitz,
J. B. Frank, M. Failex,
Gustave Furath, C. C. Feinour,
Mme Gust. Fournade, G. R. Finlay,
Joseph Gatzweger, Joseph Guggenheimer,
T. Genevieve, Genevois & Alex,
Isadore Gerard, A. Gromsky,
Goldenthal & Kelly, Fred Good,
G. R. Goldner & Co., Mme Arecio Guivand,
S. Guniat, Howard Groman,
E. J. Hamilton, J. Garidel,
J. M. Howard & Co., Herman & Vignes,
Mme Anna Hill, George How M. D.,
C. C. Holtz, B. Herren,
Marx Israel, Mme Henry Hébert,
Johnson & Manson, Imcau Aycock & Co.,
Jeanneaud & Co., O. B. Johnson,
B. Jaureas, J. M. Justiniani,
Harriet Johnson, F. Jaureid,
C. W. Kullender, Emile Kern,
Dr E. Kunnemann, Kendig & Co.,
Joseph Lariseu, Anatole Leaumont,
M. Lemasson, B. Laplace,
C. L. Hote & Co., X. Lavnisson,
Edward Lachy, La Equitable Ins. Co.,
Latouasse & Doble, Lazo & Bernheimer,
T. Lafon, Mme J. B. Lepretre Suc.
G. A. Lenaux, La Ice Manufact. Co.
E. Mouteuse & Co., Peter Lamia,
A. J. Montein, Charles Manson,
M. Mann, J. Mandin,
P. Macon, R. Musgrove, agent,
J. G. Monroe, curator, C. M. Mangia,
Chas Mautiez, succ. de Philip McCabe, Maignan & Laborde,
J. Manaud,
Lucien Mallo, T. Morean,
A. May, Orville Marigny,
Dr A. Mercier, V. Maignan,
Michael Meilleur, B. Marks,
Norton & Bell, Morelle Sivette,
A. Olivier & Co, Frank Oberhauser,
A. Pablo, H. D. Ogden executeur
Mme Anna Perigne, S. P. Parnily, agent,
A. Petit, Pritchard & Beckham,
H. Pedarre, Perkins, Swenson & Co,
A. Pallacio, S. B. Packard,
P. Pous, R. Piffet,
A. Quinife Fils, Planters Cotton Press
E. Roget & Co, E. Rabasse,
J. Strans, J. Reviere,
J. E. Saturnin, Mme Anna Saren,
G. Schmidt, William Sweete,
Strauss, Southern Ramie Culture Assn.
B. Smith & Co, Swarbacker & Dyer,
M. Scot, H. F. Sturcken,
Smith & Go, Schneider & Zuberbier
F. Sancho, J. Siegfried & Co.
D. H. Symart, S. Szabary,
J. B. Saint Schuiles, J. J. Stewart, trésorier,
David Stewart, F. Soublet,
Mme M. E. C. B. Singleton,
E. F. Schmiedore, Alfred Shaw,
H. N. Sons, F. Samareuth fils,
Nicholas Tu, E. A. Terrebonne,
A. Tesson, 148, M. Todd & Co
Samuel M. Todd, E. P. Tyler,
W. Van Benthuysen, M. A. Vogel,
E. Vouster, Jas A. Vignaud,
Philip Vellerie, François Voirin,
Phine Wagner, Adolph Watz,
Wm. Whan, Suc. de Wilkerson & Mosely, L. A. Wiltz,
James Wilson,
B. Wagener, E. E. White,
E. L. Zell & Co., M. A. Zounts & Co.
juin—15 4,21,28—juillet

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie ici que le 2ème jour de juin 1887, jugement a été rendu dans cette Cour dans l'affaire ci dessous intitulée dans les termes et avec les chiffres suivants: Gabrielle Regagnon vs. Honoré Thesé, son mari—No 20,983—Division C Dans cette affaire soumise la cour considérant que la loi et l'évidence est en faveur de la plaignante et pour les raisons données oralement, Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur de la plaignante, Françoise Gabrielle Constance Regagnon et contre le défendeur Honoré Thesé, son mari, décrétant la dissolution de la communauté d'acquets et gains existant auparavant entre eux, et que les frais soient payés par le défendeur.

Jugement rendu le 2 juin 1887.
Jugement signé le 7 juin 1887.
[Signé] F. A. MONROE, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nlle-Orléans, ce vingt huitième jour de juin en l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-sept.

[Sceau.] M. A. McDONNELL, Député-Greffier.
29 juil—3f en 30)

Athenée Louisianais.

Concours littéraire de 1887

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 1er juin 1887 jusqu'au 25 février 1888, inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 26 février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes*; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes:
LES POÉSIE DE LAMARTINE.

Pour les hommes:
UN PROVERBE OU UNE COMÉDIE: la scène doit se passer en Louisiane.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 3246.

OFFICIEL.

Exposé du Fonds des dépenses judiciaires de la Paroisse d'Orléans pendant l'année expirant le 31 décembre 1886.

DÉPARTEMENT DE L'EXECUTIF, Etat de la Louisiane.

Conformément aux dispositions de la loi No 136 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane approuvée le 10 avril 1880, nous, SAMUEL DOUGLAS McENERY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, et Oscar Arroyo, Secrétaire d'Etat, après avoir examiné et comparé les timbres judiciaires qui sont nécessaires et requis par la loi pour la mise à exécution des dispositions de l'Acte précité et qui sont émis sous l'autorité de l'Article 145 de la Constitution de l'Etat et qui sont actuellement entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics, de l'Agent Fiscal et du Trésorier d'Etat, ainsi que le montant des timbres vendus, le produit de la vente et la manière dont il en a été disposé pour le compte du fonds des dépenses judiciaires de l'Etat, nous sommes arrivés au résultat suivant, établi dans les livres de l'Agent Fiscal, de l'Auditeur des Comptes Publics et du Trésorier de l'Etat, et que nous certifions correct:

Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics, le 31 décembre 1885, d'après l'exposé déposé et enregistré dans le bureau du Secrétaire d'Etat le 5 janvier 1886, et inséré dans l'Abeille et le Times-Democrat, journaux publiés à la Nouvelle-Orléans, conformément à la section 4 de la loi sus dite, cent mille piastres $100,000 00

Montant des timbres judiciaires reçu de James Buckley, l'adjudicataire de la fabrication des dits timbres, par l'entremise du Gouverneur et du Secrétaire d'Etat, selon le procès-verbal de livraison en date du 11 novembre 1886, enregistré dans le bureau du Secrétaire d'Etat, cent quatre-vingt-dix mille piastres 190,000 00

Montant total des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes publics, pendant l'année 1886, deux cent quatre vingt dix mille piastres 290,000 00

Montant des timbres judiciaires retirés par l'Agent Fiscal, pendant l'année se terminant le 31 décembre 1886, deux cent quatre-vingt-dix mille piastres 290,000 00

Ne laissant aucun timbre judiciaire entre les mains de l'Auditeur des Comptes publics, le 31 décembre 1886.

Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Agent Fiscal, le 31 décembre 1885, conformément à l'exposé précédent du 5 janvier 1886, deux cent soixante-treize mille cinq cent soixante-dix neuf piastres, 37 cts 273,579 37

Montant des timbres judiciaires retirés par l'Agent Fiscal des mains de l'Auditeur des Comptes Publics pendant l'année se terminant le 31 décembre, 1886, deux cent quatre-vingt-dix mille piastres 290,000 00

Montant total des timbres judiciaires entre les mains de l'Agent Fiscal, pendant l'année 1886, cinq cent soixante trois mille cinq cent soixante-dix neuf piastres, 37 cts. 563,579 37

Montant des timbres judiciaires rendus par l'Agent Fiscal, à partir du 1er janvier 1886 jusqu'au 31 décembre 1886 inclusivement, quatre-vingt-quatorze mille neuf cent quarante-neuf piastres, 62 cents 94,949 62

Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Agent Fiscal, le 31 décembre 1886, quatre cent soixante-huit mille six cent vingt-neuf piastres 75 cts 468,629 75

Montant des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat, le 31 décembre 1885, selon l'exposé du 5 janvier 1886, dix mille six cent six piastres, 87 cts 10,606 87

Et nous certifions en outre que, après examen des livres de l'Auditeur des Comptes Publics, celui ci a émis des warrants contre le dit Fonds de Dépenses Judiciaires, pendant l'année finissant le 31 décembre 1886, en paiement des montants suivants et pour les objets ci-après établis avoir:

A James Buckley, d'adjudicataire chargé de la fabrication des timbres judiciaires, par loi livré le 11 novembre 1886, sept cent cinquante piastres 750 00

En paiement de fournitures de bureau livrées aux divers bureaux de la paroisse d'Orléans qui y avaient droit, en vertu de la loi 132 de 1880, deux mille cinq cent cinquante-cinq piastres, 13 cts 2,555 13

Pour le paiement des appointements dûs aux divers officiers et employés de la Paroisse d'Orléans et qui sont payables du Fonds susdit, du 1er jour de janvier 1886 jusqu'au 31 décembre 1886, inclusivement, quatre vingt-quatorze mille cent cinquante-huit piastres, 89 cts 94,158 89

Montant total des warrants émis par l'Auditeur des Comptes publics contre le Fonds de Dépenses Judiciaires du 1er jour de janvier 1886 au 31e jour de décembre 1886, inclusivement, quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent soixante-quatre piastres, 02 cts 97,464 02

En foi de quoi nous avons apposé nos signatures officielles, accompagnées du Sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, le 31 décembre A. D. 1886.

{L S} S. D. McENERY, Gouverneur de la Louisiane.
OSCAR ARROYO, Secrétaire

FEUILLETON.

No. 10. Commencé le 31 août.

LA MERE MICHEL

—PAR—

PAUL SAUNIÈRE.

DEUXIÈME PARTIE.

—Suite—

Aujourd'hui, il s'y décidait, non pas pour obéir à une impatience malsaine et parce qu'il lui tardait d'entrer en possession des millions de l'oncle Lucien, mais parce qu'il les considérait comme le moyen le plus prompt et le plus efficace d'obtenir la main d'Hélène.

C'est qu'en effet Maxime, avec ses trois mille sept cents francs de revenu et les trois mille francs d'appointements qu'il était parvenu à conquérir, avait toutes les peines du monde à joindre les deux bouts.

Non seulement, par la situation qu'il occupait, il était forcé de tenir un certain rang, mais encore sa mère avait eu le soin de continuer à Paris ses anciennes relations avec les familles aristocratiques dont son mari et dont elle-même étaient issus.

Maxime, qui s'était étonné dans le principe des goûts mondains que semblait manifester sa mère, l'en avait raillée d'abord.

Plusieurs fois même, au temps où il faisait son droit, voyant la pauvre femme souffrante et fatiguée, s'habiller pour aller au bal, il avait essayé de la retenir.

—Non, non, répondait-elle obstinément. Dans ton intérêt, il est bon que je te présente partout, pendant deux ou trois années encore. Quand on te connaîtra bien, quand tu auras une position, je me reposerai, je te le promets. Sois tranquille, je ne demande pas mieux. En attendant, il faut que je remplisse jusqu'au bout mon devoir de mère.

Hélas! la pauvre femme était morte juste au moment où son fils venait d'être attaché au ministère des affaires étrangères, et où elle aurait pu se reposer! Mais sa tâche était accomplie.

Maxime était en relations avec le plus grand monde. Recommandé par sa mère, par le nom qu'il portait, par sa distinction, par sa beauté, il avait accès dans tous les salons.

Grand, brun, vigoureux, la taille cambrée, la jambe bien faite, il portait haut la tête, encadrée de cheveux noirs abondants et éclairée par des yeux noirs, dans le rayonnement desquels l'énergie le disputait à l'intelligence. Son nez légèrement accusé, aux narines mobiles et que dilatait la moindre impression un peu vive, tombait droit sur une moustache soyeuse. Un sourire franc déridait ses lèvres rouges et laissait voir l'émail de ses dents irréprochablement alignées.

Instruit sans pédantisme, beau diseur et charmant causeur, il n'avait pas tardé à se tailler une large place dans la foule des jeunes gens dont il était entouré, et chez lesquels l'ignorance était généralement aussi grande que la sottise et la vanité.

Certainement, il avait eu de grands succès, mais il les avait cachés avec tant de soin que l'on ne s'en était pas aperçu, ou, du moins, qu'on avait fait semblant de ne pas les remarquer.

Faire de Maxime un portrait plus détaillé serait inutile: A l'œuvre, on le jugera mieux, dans le cours de ce récit, que par une description emphatique des qualités dont il était doué.

Aussi, précisément en raison de ces qualités, ses relations avec le monde devinrent pour lui un fardeau onéreux.

Quand il allait au bal ou en soirée,—et c'était à peu près tous les jours pendant l'hiver, sinon plusieurs fois par jour,—il ne pouvait décemment pas se présenter avec des souliers crottés, ni porter des gants sales.

De décembre à juin les voitures et les gants étaient donc pour lui une dépense relativement très coûteuse. S'il ne pouvait pas dire avec le héros de Ponsard: "Moi qui n'ai pas dîné pour acheter des gants," il n'en était pas moins vrai que son budget se réduisait alors à la portion congrue et empiétait singulièrement sur celui qu'il consacrait à l'été.

Malgré cela, il n'avait voulu rompre aucune de ses relations. Bien plus il trouvait parfois le moyen d'aller à une vente de charité et d'y dépenser un louis, quoiqu'il ne le sortit de son gousset qu'avec une bien douloureuse résignation.

C'était semer pour récolter, il sentait que sa mère avait raison et que, s'il entrait plus tard dans la diplomatie, ces amitiés-là lui seraient de précieux auxiliaires.

Donc, à grand peine, il se tirait d'affaire, mais enfin il s'en tirait. Quant à faire des économies, c'était autre chose. Ce tour de force lui aurait été matériellement impossible.

Et voilà pourquoi il se trouvait fort dépourvu, au moment où lui parvint la nouvelle de ce désastreux naufrage.

Il avait beau se creuser la tête, pour se procurer l'argent dont il avait besoin, il n'avait pas d'autre ressource que ce médaillon.

Emprunter, c'était révéler sa détresse, courir peut-être au-devant d'un refus humiliant. Son amour-propre le lui interdisait formellement.

Aussi, à l'idée qu'il allait se séparer de ce portrait adoré, ses yeux le contemplaient avec une tristesse navrante et deux grosses larmes coulaient sur ses joues.

Il se leva pour se soustraire à cet attendrissement, renferma le bijou dans l'écrin, avec un geste résolu et referma le chiffonnier.

—Ce n'est pas tout, dit-il. Il s'agit de se bien porter. Ah! pourquoi le ciel a-t-il jeté sur ma route cette demoiselle Peterboom....

Il n'eut pas le temps d'achever sa phrase. Jérôme entra, tenant une carte à la main et la lui donna:

Maxime lut:

"M. le baron Van Peterboom."

—C'est bien, fit-il en jetant la carte sur sa table avec négligence.

—Mais monsieur le baron est là, monsieur, insista Jérôme. Il demande si monsieur peut le recevoir....

Maxime ne fut pas maître d'un mouvement d'humeur.

—Faites entrer, répondit-il pourtant.

Le banquier se présenta.

—Depuis longtemps vous auriez reçu ma visite, mon cher monsieur, dit-il, si l'on ne m'avait affirmé que votre porte était défendue. Ce matin on m'a annoncé enfin que vous étiez à peu près rétabli et je me suis permis de forcer la consigne.

—Je vous en remercie, monsieur.... balbutia le jeune comte.

—C'est moi qui vous remercie, au nom de ma fille et au mien, protesta vivement Peterboom. Croyez que nous sommes désolés tous les deux, de l'accident dont nous avons été la cause involontaire et que nous nous réjouissons sincèrement qu'il n'ait pas eu pour vous de conséquences plus graves. Aussi notre reconnaissance vous est acquise à jamais, mon cher monsieur. Le plus grand bonheur de Charlotte et de votre humble serviteur serait de pouvoir vous être utile un jour, si c'était en notre pouvoir.

Maxime s'inclina avec une politesse cérémonieuse.

—Je retiens précieusement ces offres de service dit-il en souriant, mais j'espère bien n'en avoir jamais besoin.

—Nous le souhaitons plus pour vous que pour nous, monsieur, répliqua le baron.

Il essaya, pour prolonger sa visite, d'engager la conversation, mais Maxime lui répondit si brièvement et paraissait si fatigué que Peterboom fut forcé de se retirer.

—Je ne veux pas vous retenir plus longtemps, mon cher monsieur, dit-il en se levant, mais je vous prie de considérer dorénavant notre maison comme la vôtre, et j'espère bien avoir le plaisir de vous y voir prochainement.

—Ce sera pour moi un grand honneur, fit Maxime en le reconduisant.

Le banquier remonta dans sa voiture et ne put réprimer une grimace de désappointement.

—Hum! ça n'a pas très bien marché, se disait-il. Il est vrai que pour la première fois....

III

MADAME MICHEL.

Grâce à la fidélité scrupuleuse avec laquelle Maxime s'était conformé aux prescriptions de la Faculté, il obtenait enfin, après huit jours de réclusion, la permission de sortir "à la condition de ne pas se fatiguer," recommandait le docteur.

Il faut convenir aussi que Jérôme et sa femme avaient contribué pour beaucoup à la guérison de leur locataire.

Positivement Maxime avait eu la main heureuse en arrêtant le logement de la rue Chalgrin.

Ses moyens ne lui permettant pas d'avoir un domestique, il avait demandé à Jérôme Verlet s'il voulait se charger d'entretenir son appartement.

—Mais très volontiers, M. le comte, avait répondu Jérôme. Les appartements ça me connaît. Je n'ai fait que cela toute ma vie.

Maxime n'était pas entré pour le moment dans de plus longues explications; mais, depuis cinq ans qu'il habitait la maison, il savait par le menu toute l'histoire de ses concierges.

Il y a vingt ans, Jérôme était entré comme valet de chambre au service du vicomte de Lanoë. Il y servait depuis huit années, lorsque parut une jeune cuisinière, nommée Jeanne, qui débutait dans la carrière des cordons bleus, après avoir fait un apprentissage de huit ans dans les premières maisons de Paris.

Ses charmes appétissants et ses sauces savantes produisirent sur Jérôme Verlet une impression très vive. Il fit sa cour, fut agréé et demanda au vicomte la permission d'épouser Jeanne.

Son maître, qui était également satisfait de ses deux domestiques, y consentit avec plaisir et se chargea des frais de la noce.

En 1815, le vicomte passa de vie à trépas, laissant à Jérôme et à Jeanne une rente viagère de huit cents francs. Avec les économies qu'ils avaient honnêtement amassées, ils se trouvaient à la tête d'un revenu de douze cents francs environ.

C'était le pain assuré, mais non pas de quoi suffire à l'entretien d'un ménage, bien que les Verlet n'eussent pas d'enfants.

Après avoir perdu un si bon maître qu'ils étaient sûrs de ne pas en trouver un pareil, ils ne voulurent plus entrer en condition et se mirent en quête d'une loge de concierge.

Les renseignements qu'ils fournirent étaient si excellents, que, dans les vingt-quatre heures, ils obtenaient, rue Chalgrin, la place qu'ils avaient sollicitée.

Ce fut un an après leur installation que Maxime loua le rez-de-chaussée de la maison et eut recours à leurs services.

Il n'eut qu'à se louer de leur zèle et de leur propreté. Jamais il n'eut à leur adresser la moindre observation. Son appartement était tenu avec un ordre irréprochable. Pas un atome de poussière ne souillait les bibelots de toute espèce qu'il y avait entassés.

Positivement, il était émerveillé.

De son côté, Jérôme, voyant à qui il avait affaire, tout fier de n'avoir pas dérogé en servant le comte de la Roudière, avait conçu pour lui beaucoup de respect, d'estime et, peu à peu, beaucoup d'attachement.

—Ma foi, monsieur, disait-il à Maxime, nous avions juré Jeanne et moi, de ne plus entrer jamais en service; mais, vrai, si monsieur le comte montait jamais sa maison et daignait nous attacher à sa personne, je crois que nous oublierions notre serment.

Maxime était très touché de ces démonstrations, mais il riait au nez de Jérôme. Monter sa maison, lui! Et avec quoi?

Il y songeait moins que jamais en ce moment, puisqu'il en était réduit à engager ou à vendre l'unique souvenir de famille qui lui restât.

Trois jours s'étaient écoulés depuis qu'il avait appris le naufrage du *Daniel-Steinmann*. Il avait donc eu tout le temps de réfléchir.

Sans connaître au juste la valeur du bijou sur lequel il comptait pour entreprendre son voyage d'Amérique, il l'estimait à sept ou huit mille francs.

Combien en retirerait-il? Toute la question était là. Non seulement il lui fallait de quoi payer son passage à l'aller et au retour, mais encore il ne pouvait pas débarquer à New-York sans avoir avoir au moins deux ou trois mille francs en portefeuille.

Il n'était jamais allé à New-York, mais il savait que la vie y était horriblement chère. Il était donc prudent de prendre des précautions en conséquence.

Pour se mettre en route, il lui aurait fallu cinq ou six mille francs au bas mot. Les trouverait-il? C'était fort douteux.

Cependant, à peine eut-il obtenu du docteur la permission de sortir, qu'il sauta dans une voiture et se fit conduire rue des Blancs-Manteaux.

Il donna à son cocher l'ordre de s'arrêter devant les Archives, entra dans la cour sous un prétexte quelconque et en ressortit bientôt, pour recommander au cocher de ne pas bouger.

C'était d'une rouerie enfantine, mais il ne voulait pas qu'on sût qu'il était allé au Mont-de-Piété.

Car, au retour, le cocher aurait pu causer avec Jérôme et découvrir le pot aux roses.

Maxime continua donc à pied de s'avancer dans la rue sans perdre de vue le cocher, qui venait de s'allonger sur son siège et se préparait à faire un somme.

Quand il fut bien certain que cet homme ne s'inquiétait pas de lui, il se faufila derrière les voitures qui stationnaient devant le Mont-de-Piété, pénétra sous la porte cochère et s'engagea dans l'escalier.

Il arriva au premier étage, dans une énorme salle froide, et nue, très mal éclairée, quoique percée de hautes fenêtres, et qui était coupée en deux par une boiserie, surmontée d'un grillage en fil de fer.

Ce grillage était divisé en plusieurs sections, devant chacune desquelles on avait pratiqué un guichet. Au-dessus de ce guichet, une plaquette de bois portait ce simple mot: *Engagements*.

Maxime s'approcha et tendit l'écrin à l'employé.

—Combien désirez-vous sur ce bijou? demanda froidement le commis.

—Le plus possible, répondit Maxime en rougissant, car c'était la première fois qu'il mettait les pieds dans ce capharnaüm.

L'employé se leva de sa chaise et se dirigea vers un monsieur fort bien mis, qui, les bras croisés et debout, en arrière des bureaux, semblait s'ennuyer profondément.

C'était sans doute un des commissaires priseurs attachés à l'établissement, car il prit le médaillon; saisit une loupe qui se trouvait à sa portée, et l'examina avec une minutieuse attention.

—Trois mille cinq cents francs, dit-il au bout de quelques instants.

Maxime avait entendu et tressaillit.

—Ce n'est pas assez, répondit-il au commis, quand celui-ci lui répéta le chiffre qu'on lui avait fixé. Pardon de vous avoir dérangé, monsieur.

Il salua, mit le bijou dans sa poche et se retira.

—Allons! gémit-il. Il faudra que j'en passe par la mère Michel.

Mais, au moment de remonter en voiture, il se ravisa.

—Voyons d'abord ce que m'en offrira un bijoutier, murmura-t-il.

Il se rendit alors boulevard Montmartre et s'arrêta devant le magasin d'un joaillier, dont il avait remarqué souvent le magnifique étalage.

Il lui tendit le médaillon, ou plutôt le cadre du médaillon, car il avait eu soin d'en retirer la miniature.

A son tour, également à la loupe, le marchand examina encore plus attentivement que le commissaire-priseur le bijou qu'il tenait à la main.

—Je ne pourrais pas dépasser quatre mille francs, dit-il enfin.

Maxime se récria.

—J'en donnerais cinq cents francs de plus, reprit le joaillier, si c'était un bijou de forme courante et que je puisse vendre comme occasion; mais celui-ci n'est pas de défaite. Pour en tirer parti, il faut le démonter et le remonter à nouveau,—ce qui nécessite, vous le savez, monsieur, une main d'œuvre excessivement chère.

Maxime n'insista pas et s'éloigna.

—Le sort en est jeté! s'écria-t-il. Allons chez la mère Michel.

Il remonta en voiture.

—Rue Lamartine, 64, dit-il au cocher.

En réalité, la mère Michel demeurait au numéro 68, mais notre héros crut agir prudemment en ne faisant pas arrêter son coupé devant le magasin.

La mère Michel, ou l'a deviné, était une marchande à la toilette.

Elle s'était établie rue Lamartine, il y a douze ans, c'est-à-dire en 1868, dans une boutique de vulgaire apparence, dont la devanture prenait jour sur la rue par un vitrage élevé.

Sur le panneau qui lui servait d'enseigne, un peintre avait tracé ces mots: "Vente et achat de bijoux ou garde-robes."

Enfin, sur l'imposte qui surmontait la porte d'entrée, on lisait ce nom, écrit en lettres jaunes:

"MME MICHEL."

Le magasin était de dimensions ordinaires. Au fond, se trouvait une arrière-boutique séparée du magasin par une cloison vitrée, et horriblement mal éclairée par une fenêtre qui donnait sur une cour large au plus de trois mètres carrés.

Sur cette cour, étroite et sombre, s'étageaient les cuisines et l'escalier de la maison. Le fond n'en était guère plus clair que celui d'un puits. Pour trouver l'air et la lumière, il fallait gravir d'étage en étage.

Naturellement, plus on montait, mieux on voyait. Si nous ne disons pas: mieux on respirait, c'est que, de ces six cuisines superposées,—en comptant celle du rez-de-chaussée,—s'exhalaient les odeurs les plus nauséabondes, dans lesquelles l'ail, l'oignon et l'échalotte se disputaient le premier pas.

Quoique beau temps qu'il fit, d'ailleurs, les dalles de cette petite cour étaient toujours mouillées. Non seulement le soleil n'y avait jamais pénétré, mais encore le robinet d'eau qui y était installé, et auquel les locataires venaient puiser tour à tour, y entretenait une humidité perpétuelle.

(A continuer.)

Une définition:

Parvenu: Un monsieur qui raconte qu'il est arrivé, en oubliant l'endroit d'où il est parti.